

Image not found or type unknown



Conflit voiture alors que aucune procédure encore engagé

Par **laurent**, le **12/06/2010** à **09:07**

Bonjour,rrnrvoila je viens de me séparer avec ma femme j'ai quitté le domicile conjugal en lui laissant une voiture et en prenant la 2eme . il s'avère que cele que je lui ai laissé est a mon nom et cela m'inquiète,ais je le droit le temps de la procédure de faire stoquer la voiture afin d'etre sur de pas avoir de souci judiciaire comme assurance.rrnrCette voiture m'a été offerte par mes parents pendant le mariage mais il s'avere qu'ils ont coché vendu sur le certificat de cession,est ce donc de ce faite un bien propre ??rrnrmerci de votre réponserrrnrcordialement